

COMMUNE D'ANDERLECHT
Mme A.-M. VANPEVENAGE
Echevine de l'Urbanisme
Place du Conseil, 1
1070 BRUXELLES

V/Réf : 47459
N/Réf. : AVL/ah/AND-4.16/s510
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Madame l'Echevine,

Objet : ANDERLECHT. Rues de la Clinique et du Chapeau. Demande de permis d'urbanisme portant sur l'installation de bacs à fleurs.
Dossier traité par M. Serge Dielens.

Suite à votre courrier du 19 septembre 2011 sous référence, réceptionné le 6 octobre dernier, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de la C.R.M.S. du 9 novembre 2011.

Le dossier vise le placement d'environ 15 bacs à fleurs contre les façades des rues de la Clinique et du Chapeau ainsi que l'aménagement des pieds des arbres. Il s'agit d'une initiative du Comité de quartier en collaboration avec la Commune.

La Commission n'a pas traité cette demande dans le détail ***car elle constate que les travaux proposés n'auront pas d'impact sur le bien classé situé à proximité.*** Elle considère donc que la présente demande relève plus d'un examen urbanistique (respect du RRU et autres réglementations en vigueur) que patrimonial.

Veillez agréer, Madame l'Echevine, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

c.c. A.A.T.L. / D.M.S. (Mme I. Leroy) / A.A.T.L. – D.U. (M. Fr. Timmermans)